

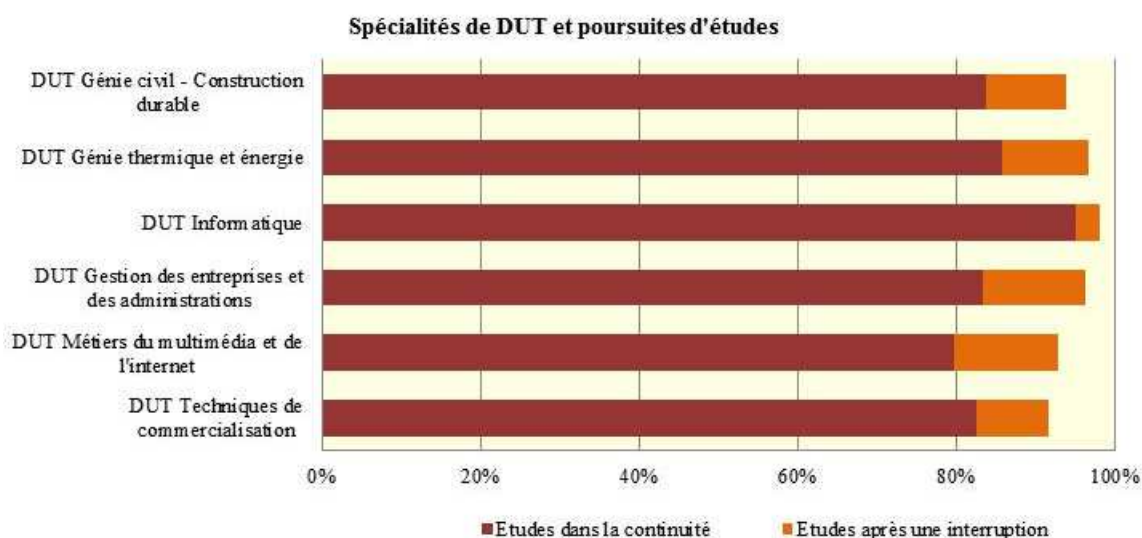
Continuer ses études après un DUT

Après l'obtention d'un DUT en 2016 à l'UPEM, quasiment tous les diplômés poursuivent leurs études, principalement dans la continuité de leur diplôme ou, plus rarement, après une interruption d'une ou deux années. Un quart des diplômés prolongent leur parcours par une licence professionnelle mais ce type de formation est plus rare pour les diplômés de DUT du secteur secondaire. Ceux-ci privilégient majoritairement les cursus d'ingénieur. Finalement, l'insertion avec un DUT pour dernier diplôme concerne peu de diplômés.

84 % des diplômés poursuivent leurs études

Après l'obtention d'un DUT en 2016 à l'UPEM, 84 % des diplômés se sont inscrits dans une formation. De plus, près des deux tiers de ceux ayant interrompu leurs études se sont finalement réinscrits. Au total, seuls 6 % des diplômés ne se sont inscrits dans aucune formation au cours des trois années qui ont suivi leur DUT.

Quelle que soit la spécialité de DUT, les diplômés prolongent leurs parcours dans la même mesure, exceptions faites des diplômés de DUT Métiers du multimédia et de l'internet qui poursuivent un peu moins souvent leurs études (80 %) et des diplômés de DUT Informatique qui, à l'inverse, poursuivent quasiment tous (95 %). D'ailleurs, ces derniers se distinguent de leurs homologues des autres universités qui poursuivent moins souvent leurs études (87 %). Les diplômés de Gestion des entreprises et des administrations arrêtent moins souvent leurs études qu'au niveau national (4 % contre 9 %¹) en raison d'une plus forte reprise d'études après une interruption. D'une manière générale, l'interruption durable (plus de 3 ans) des études est faible dans toutes les spécialités. Toutefois, elle est un peu plus élevée pour les diplômés de Métiers du multimédia et de l'internet et de Techniques de commercialisation (respectivement 7 % et 8 % contre 4 %).



Source : Enquête parcours après un DUT 2016, UPEM, 2019

¹ Source : Enquête DUT 2015, MESRI, 2019

Un quart des diplômés préparent une licence professionnelle

Après l'obtention de leur DUT, un quart des diplômés poursuivant leurs études préparent une licence professionnelle. Près de 60 % d'entre eux se sont réinscrits à l'UPEM, dont les trois quarts à l'IUT alors que l'IUT ne propose qu'un tiers des licences professionnelles de l'UPEM. Les diplômés des DUT Techniques de commercialisation et Métiers du multimédia et de l'internet privilégient plus souvent les licences professionnelles que les autres diplômés (un tiers contre un septième). Ainsi, dans ces deux spécialités, d'une part, les diplômés poursuivent moins souvent leurs études après l'obtention de leur DUT et d'autre part préfèrent plus souvent un diplôme court, qui leur permettra une insertion rapide.

Un cinquième prolongent leur DUT par une licence générale. Ils sont moins souvent inscrits à l'UPEM que ceux poursuivant en licence professionnelle (40 % contre 60 %). En effet, la majorité des étudiants choisissant un autre établissement (70 %) préparent une licence que ne propose pas l'UPEM (Licence Administration économique et sociale, licence de droit, licence de psychologie, licence en sciences de l'éducation...). La plupart intègrent la licence en troisième année. Toutefois 15 % sont inscrits en deuxième année, voire en première année, notamment quand la licence ne relève pas du même domaine que le DUT.

Un quart des diplômés se sont inscrits dans un cursus d'ingénieur ; il s'agit logiquement d'étudiants ayant obtenu un DUT du secteur secondaire. Ainsi, les deux tiers d'entre eux poursuivent en formation d'ingénieur. L'UPEM accueille 17 % d'entre eux. En effet, ils ont majoritairement intégré des écoles. Les diplômés de l'UPEM prolongent plus souvent leurs études par un cursus d'ingénieur que les diplômés du secteur secondaire de l'ensemble des universités (63 % contre 32 %).

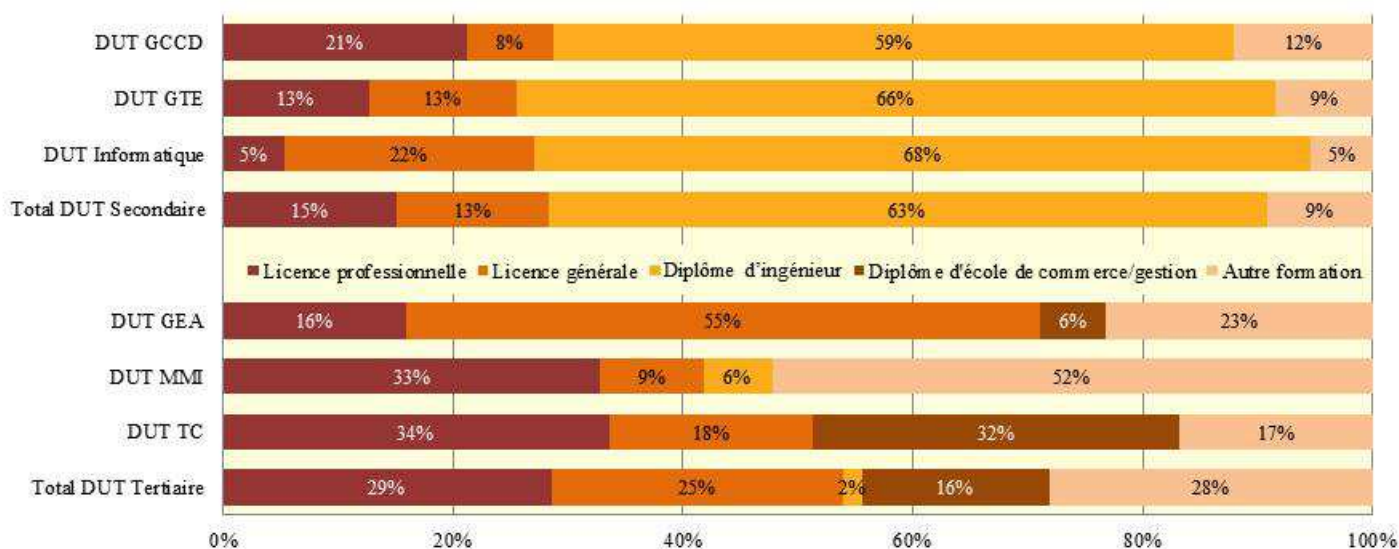
Un dixième des diplômés ont intégré une école de commerce ou gestion. Ce type d'études intéresse 16 % des diplômés de DUT tertiaire. Il s'agit plus spécifiquement des diplômés de DUT Techniques de commercialisation (un tiers d'entre eux, contre 21 % au niveau national). Les diplômés de DUT Gestion des entreprises et des administrations poursuivent plutôt en licence (55 %) ou en licence professionnelle (23 %), comme leurs homologues des autres universités. Plus de la moitié des diplômés de DUT Métiers du multimédia et de l'internet préparent des formations d'école spécialisée en développement informatique et multimédia. Ce type de cursus est plus fréquent qu'au niveau national (30 %). Ce qui s'explique peut-être par la proximité géographique.

Formations après un DUT



Source : Enquête parcours après un DUT 2016, UPEM, 2019

Spécialités de DUT et formations suivies



GCCD : Génie civil - Construction durable

GTE : Génie thermique et énergie

GEA : Gestion des entreprises et des administrations

MMI : Métiers du multimédia et de l'internet

TC : Techniques de commercialisation

Source : Enquête parcours après un DUT 2016, UPEM, 2019

Appétence pour l'alternance

Plus de la moitié des diplômés de DUT poursuivent leurs études sous contrat. En effet, 37 % sont inscrits sous le régime de l'apprentissage et 14 % ont signé des contrats de professionnalisation. En particulier, les trois quarts des élèves ingénieurs et les deux tiers des étudiants préparant une licence professionnelle sont sous contrat. De surcroît, en licence professionnelle, les inscrits à l'UPEM sont plus souvent sous contrat (les trois quarts contre la moitié pour ceux inscrits dans une autre université).

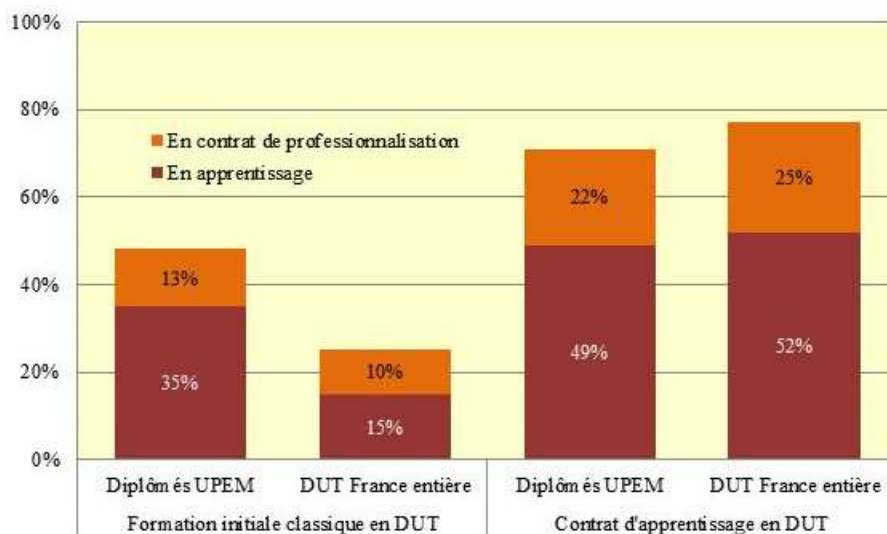
Les diplômés ayant suivi leur DUT en apprentissage poursuivent plus fréquemment leurs études sous contrat que les diplômés de formation initiale classique (71 % contre 48 %). Toutefois, en comparaison avec les diplômés de formation initiale classique de l'ensemble des IUT, les diplômés de l'UPEM poursuivent plus souvent en alternance.

Des études en Ile-de-France

La plupart des diplômés sont scolarisés en Ile-de-France (85 %). En effet, près de la moitié ont choisi une formation dispensée dans l'académie de Créteil et 30 % ont rejoint Paris. La Seine-et-Marne accueille 28 % des étudiants, quasiment tous inscrits à l'UPEM.

Les étudiants ayant rejoint une école de commerce/gestion ou une école d'ingénieur sont plus mobiles : plus du quart ont quitté la région parisienne.

Poursuite d'études en alternance après un DUT



Note de lecture : parmi les diplômés de l'UPEM en formation initiale classique ayant poursuivi leurs études, 35% l'ont fait sous contrat d'apprentissage et 13% en contrat de professionnalisation.

Source : Enquête parcours après un DUT 2016, UPEM, 2019
Enquête DUT 2015, MESRI, 2019

Les études différées

10 % des diplômés de DUT se sont inscrits dans une formation après une, ou plus rarement, deux années d'interruption de leurs études. Comme les inscrits dans la continuité de leur DUT, un quart poursuivent en licence professionnelle (tous à l'UPEM) et un cinquième en licence générale. Toutefois, ils ont moins souvent intégré une école d'ingénieurs ou de commerce/gestion et suivent plus souvent une formation d'école spécialisée.

Méthodologie

Cette étude s'intéresse au parcours d'études et à l'insertion professionnelle des 481 diplômés de DUT en 2016.

Le parcours de 21 % d'entre eux a été reconstitué à partir de la base de données administrative et pédagogique de l'UPEM. En effet, 19 % étudiants ont obtenu une licence ou une licence professionnelle à l'UPEM dans la continuité de leur DUT et 2 % étudiants se sont inscrits trois années consécutives.

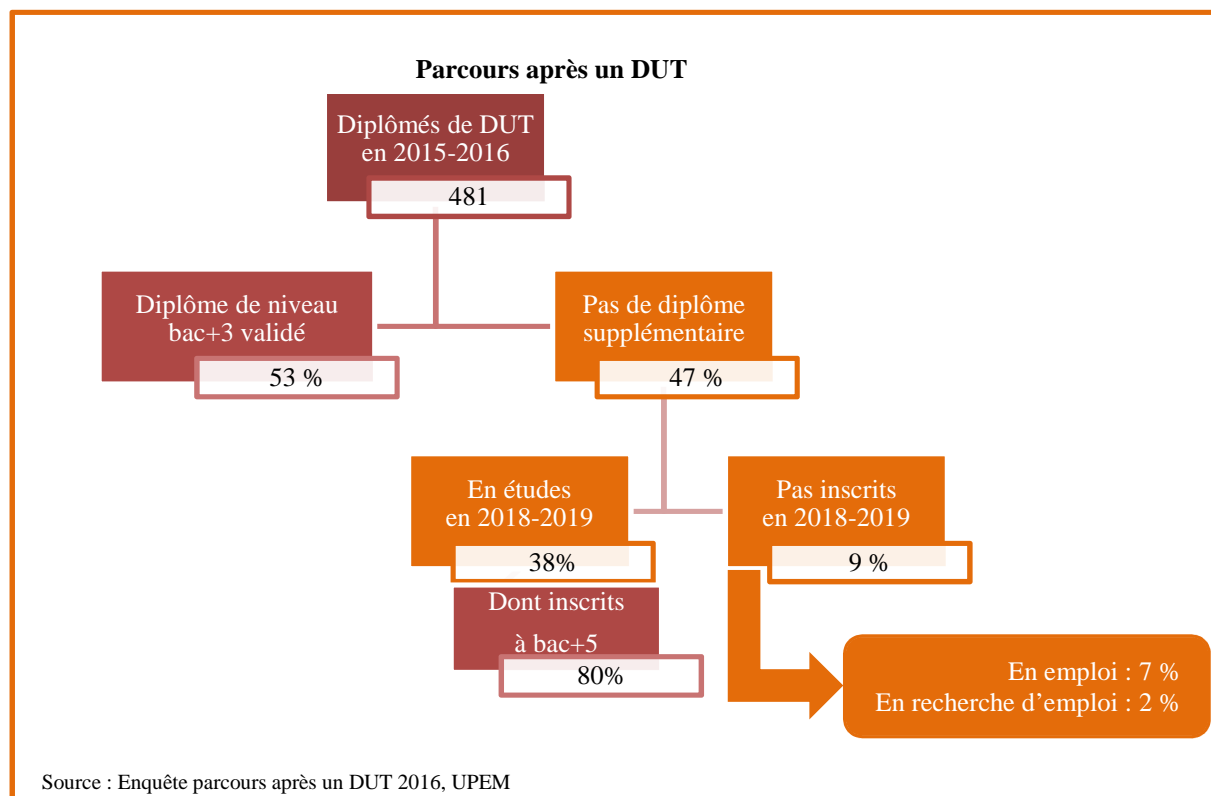
Les autres étudiants ont été sollicités par téléphone puis par mail, entre janvier et mars, pour compléter un questionnaire. Le taux de réponse à l'enquête s'élève à 83 %. Les étudiants ayant suivi leur DUT en contrat d'apprentissage ont moins souvent participé à l'enquête (73 % contre 85 %).

Au total, le parcours de 87 % des diplômés a pu être retracé. Afin de ne pas surestimer la poursuite d'études après un DUT, les résultats ont été pondérés.

Pour les comparaisons nationales, les statistiques ont été calculées à partir de la base d'enquête des diplômés de DUT 2015 (dernière enquête disponible à ce jour), restreinte aux six spécialités dispensées à l'UPEM.

Peu d'insertion professionnelle après un DUT

A l'issue de leur année de formation, 95 % ont validé leur année. Les étudiants différant leurs poursuites d'études d'un an valident un peu moins souvent leur année (88 %). Au terme de trois années après l'obtention d'un DUT, plus de la moitié ont obtenu un diplôme de niveau bac + 3. La plupart de ceux qui n'ont pas obtenu de nouveau diplôme, notamment parce qu'ils se sont engagés à la suite de leur DUT dans des cursus diplômant à bac + 5, sont en études en 2018-2019 (80 %) et effectivement inscrits à ce niveau d'études (75 %).



Aussi, moins de 10 % des diplômés se présentent sur le marché de l'emploi avec leur DUT comme dernier diplôme à faire valoir. De surcroît, moins de 6 % s'insèrent directement après leur DUT. En effet, quelques étudiants intègrent le marché de l'emploi après une année d'études non sanctionnée par un diplôme. Au regard de la faiblesse des effectifs (35 diplômés), les indicateurs d'insertion professionnelle sont à interpréter avec prudence.

Les diplômés de DUT ont commencé à travailler en moyenne 4 mois après l'obtention de leur sortie de l'université. Pour leur premier emploi, seuls un tiers ont signé des contrats à durée indéterminée (CDI). Près de la moitié sont déclassés, c'est-à-dire que leur emploi relève de la catégorie des employés ou des ouvriers², et leur premier salaire s'établit à 1 352 € en moyenne. Au moment de l'enquête, c'est-à-dire trente mois après l'obtention du DUT, les conditions d'emploi s'améliorent sensiblement : plus des trois quarts sont en emploi stables, le déclassement ne concernent plus que 20 % des diplômés, et leur rémunération nette mensuelle moyenne s'élève à 1 835 euros. Néanmoins, 17 % sont à la recherche d'un emploi.

Pour aller plus loin

MENARD Boris, PONCEAU Juliette

Nette amélioration du taux d'insertion professionnelle des diplômés de DUT à 18 mois

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, Note Flash du SIES n°23, décembre 2018.

RAZAFINDRATSIMA Nicolas

Parcours et réussite en DUT : les résultats de la session 2017

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, Note Flash du SIES n°22, novembre 2018.

² Selon la nomenclature des professions et catégories sociales (PCS) de l'INSEE.